



LA LETTRE MENSUELLE

— DE LA DÉLÉGATION DU —

SOUVENIR FRANÇAIS

DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

N° 01

JUILLET
2026



CONSERVER

HONORER

TRANSMETTRE

SOUVENIR
AUJOURD'HUI,
PAIX
DEMAIN.



Du Délégué Général

Chères adhérentes, chers adhérents,

La communication au sein d'une association est essentiel, c'est pourquoi j'ai décidé de faire cette lettre mensuelle. Elle vous apportera les informations au niveau départemental et national. C'est aussi votre espace de communication pour vos comités ! n'hésitez pas à nous transmettre articles et photos de vos actions sur le terrain.

Le mois de juin est un moment particulier dans notre calendrier mémoriel. Il nous invite à nous souvenir de celles et ceux qui, dans les heures les plus sombres de notre histoire, ont choisi l'engagement, le courage et l'espérance.

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lançait depuis Londres son appel à poursuivre le combat. Cet acte de foi en la France demeure aujourd'hui un symbole fort de résistance et de liberté.

À travers nos cérémonies, nos actions de préservation du patrimoine mémoriel et notre travail auprès de la jeunesse, nous poursuivons notre mission : conserver, honorer et transmettre la mémoire de ceux qui sont morts pour la France.

Je remercie l'ensemble des bénévoles, présidents de comités, porte-drapeaux et partenaires qui contribuent chaque jour à faire vivre notre association.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Luc Miola..



CNRD & PAM

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

C'est dans les jardins de la préfecture, que Mme Isabelle TOMATIS, préfète des Alpes-de-Haute-Provence, a présidé la remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD), aux côtés de Véronique BLUA, directrice académique des services de l'Éducation nationale, et de Margaret MISSIMILLY, directrice de l'ONaCVG 04.

Cette édition 2026 invitait les élèves à se pencher sur « La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi » — un chapitre parmi les plus lourds de notre histoire, abordé avec sérieux et engagement par des jeunes de collège et de lycée du département.

Les Petits Artistes de la Mémoire ont également été récompensés, avec en tête les élèves de l'École primaire de Pierrevet, 1er prix toutes catégories.

Du côté du CNRD, les lauréats représentent les collèges J.M.G. Itard d'Oraison et Saint Charles et Louis Martin Bret de Manosque, dans les catégories devoir individuel et travail collectif.



CHEMIN DE MEMOIRES

Hameau de Forestage d'Ongles

INAUGURATION DU CHEMIN DE MEMOIRES DU VILLAGE D'ONGLES

Ce vendredi 5 juin, c'est en présence de Véronique SIMONIN Sous-Préfète de Forcalquier, et Dominique CEAUX, Sous-Préfet de Castellane, qu'a eu lieu l'inauguration du « Chemin de Mémoires », un sentier pédestre reliant trois sites emblématiques de la commune : le site de Vière (vestiges du village originel), le hameau de Forestage, le village et son musée (Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles).

Ce projet a reçu un soutien de plusieurs partenaires ; Préfet des Alpes de Haute Provence (FNADT et Fond Vert), Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes de Haute-Provence, et bien sûr l'ONaCVG qui en plus de la création de la visite virtuelle, a financé la pose de 2 panneaux mémoriels, 1 sur le hameau de forestage et le second sur les femmes

Harkis d'ONGLES. (2 autres seront inaugurés à St André les Alpes et Jausiers fin septembre).

Un grand bravo à Mme Maryse BLANC-VENTRE, maire de la commune d'ONGLES (Mairie Ongles), pour avoir



HOMMAGE

Par Gérard CADET, Président du Comité de Sisteron



Vilhosc : hommage au caporal Marius URSO

Figure engagée de la vie locale et du monde combattant, Marius URSO s'est éteint le 29 mai 2026. A Vilhosc, une cérémonie empreinte d'émotion et de dignité lui a rendu un dernier hommage, en présence de nombreux habitants et représentants des autorités civiles et militaires.

Jeudi 4 mai, une foule nombreuse s'est réunie à Vilhosc pour accompagner le caporal Marius URSO vers sa dernière demeure. Famille, proches, élus et citoyens ont partagé un moment de recueillement intense, à l'image de l'attachement qu'il suscitait.

Parmi les autorités présentes figuraient la sous-préfète de Digne, Fabienne Monmarson, le lieutenant-colonel Éric Biasotto et Margaret Missimilly, directrice de l'ONACVG. Une délégation du CPA 10 d'Orléans et de nombreux porte-drapeaux étaient également mobilisés.

Moment particulièrement marquant de la cérémonie : le survol du village par un hélicoptère de l'armée de l'Air et de l'Espace, venu saluer la mémoire du disparu.

Figure incontournable de la vie associative, Marius URSO était président des Anciens Combattants de l'Amicale de Sisteron, vice-président du Souvenir Français (comité de Sisteron) et des Médaillés Militaires depuis de nombreuses années. Ancien combattant de la guerre d'Algérie, blessé à deux reprises, il était titulaire de la Médaille Militaire, de l'Ordre national du Mérite et de la Croix du combattant.

Très attaché à la transmission, il s'investissait auprès des jeunes générations, notamment comme parrain de porte-drapeaux et de la promotion Belouga 2024-02 du CPA 10.

Sa disparition laisse un vide immense dans la communauté locale, qui salue unanimement un homme de devoir, de mémoire et de cœur. Les pensées accompagnent sa famille et ses proches dans cette épreuve.



INFOS PRATIQUES

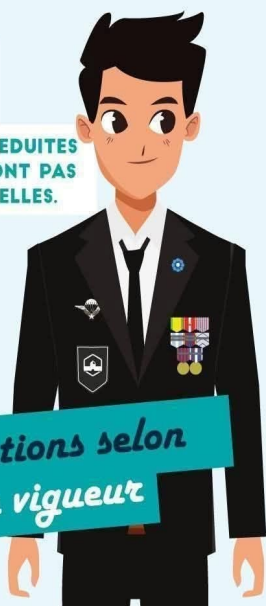
LES DECORATIONS OFFICIELLES SONT DE GRAND MODELE, PORTEES A GAUCHE ET PENDANTES.

LE PORT DES INSIGNES AUX DIMENSIONS REDUITES ET LES DECORATIONS ASSOCIATIVES NE SONT PAS AUTORISEES LORS DES CEREMONIES OFFICIELLES.

LES INSIGNES DE COL SONT AUTORISEES EN TOUTES CIRCONSTANCES (UNE SEULE).

LES INSIGNES DE PORTE-DRAPEAU SONT AUTORISES A ETRE PORTES SUR LE COTE DROIT OU FIXE SUR LE BAUDRIER

Je porte mes décorations selon les dispositions en vigueur



Sources :
Ministère des Armées – Directive politique de décoration
Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur
Mémento du cérémonial, du protocole, de la préséance et des usages

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Visitez la boutique en ligne !



<https://lesfboutique.fr/>



Partenariat avec le Souvenir Français Délégation 04 et l'ONaCVG

Ce matin, au sein de notre service, j'ai eu le plaisir de former des présidents de comités locaux, afin d'intervenir dans nos écoles du département avec la mallette pédagogique "Explique moi une cérémonie". (une création de l'ONaCVG en partenariat avec le Bleu et de France)

Ce sont donc Odette PALLA, Gérard CARRERAS, Jean-Luc Miola , André Collomb et Gerard Cadet, qui sont maintenant prêts pour intervenir.

L'objectif est de créer un maillage du territoire afin qu'un maximum de nos jeunes apprenants puissent être initiés au déroulé protocolaire d'une cérémonie mémorielle.

L'ensemble du département est maintenant couvert pour intervenir !

Margaret MISSIMILLY



PORTAIT DE RESISTANT

Louis Martin BRET

Louis Martin-Bret, né à Marseille le 18 juillet 1898, est un militant socialiste et résistant affilié au mouvement "Combat" et chef des Mouvements unis de la Résistance (MUR) du département des Basses-Alpes (actuelles Alpes-de-Haute-Provence).

Il est arrêté le 16 juillet 1944. Il est fusillé le 18 juillet 1944, le jour de ses 46 ans à Signes dans le Var avec les autres membres du Comité départemental de Libération des Basses-Alpes.

Il passe son enfance et sa jeunesse à Marseille. En 1916, il s'engage dans l'armée à 18 ans, lors de la Première Guerre mondiale. Il s'installe ensuite à Manosque.

Militant socialiste à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), il devient en 1926 secrétaire du Comité départemental du Secours Rouge International (S.R.I.). Il dirige ensuite la fédération socialiste des Basses-Alpes. Il est « l'un des artisans du mouvement antifasciste dans le département ». Il fonde en 1936 une coopérative agricole départementale dans les Basses-Alpes. Candidat de la SFIO, il est élu en 1937 conseiller général du canton de Manosque et se consacre à soutenir le monde agricole.

Avec l'occupation de la France et l'instauration de l'État de Vichy, il devient l'un des premiers résistants de la région des Alpes du Sud et de la région provençale, propice à l'installation de maquis. Il est nommé responsable de l'organisation des maquis pour les Basses-Alpes et Hautes-Alpes par le général Chevance-Bertin. Le chef régional des maquis de la région R2, Henri Masi, décide d'implanter plusieurs maquis de l'Armée secrète dans l'actuelle zone équivalente à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Louis Martin-Bret prend part aux côtés du colonel Jean Vial, chef départemental des Groupes francs de l'Armée secrète, à des ravitaillements, des attaques sur l'ennemi ainsi que sur des collaborateurs de Vichy. Le groupe procède à des attaques et des sabotages d'usines vitales au fonctionnement de l'industrie militaire allemande comme celle de Gardanne. Martin-Bret est également membre du mouvement Combat à partir de 1942.

Il est capturé une première fois par l'armée d'occupation italienne le 10 juin 1943, mais réussit à s'évader dès le 11 juin de sa prison, boulevard de la Plaine à Manosque. Il se réfugie alors à Villeneuve.

Devenu chef départemental de la résistance des Basses-Alpes à travers le Comité départemental de Libération qu'il préside, il multiplie les réunions afin de préparer le soutien au débarquement de Provence. Il tombe dans une souricière tendue par la Gestapo et la Milice à Oraison, le 16 juillet 1944. Des camions transportant des miliciens déguisés en résistants bloquent les issues du village et simulent une attaque de poste allemand. Croyant avoir affaire à des sympathisants, un résistant nommé Émile Latil se rend à la mairie, place le buste de La République tout en lacérant le portrait du maréchal Pétain. Vers 15h00, les miliciens arrêtent les membres du Conseil de la Résistance. Les onze camarades sont emmenés à Marseille et torturés au 425 de la rue Paradis. Aucun ne cède et personne ne trahit la cause. Le 18 juillet, ils sont conduits dans le vallon de Signes, dans le Var où ils sont passés par les armes.

Croix de guerre 1914-1918

Médaille de la Résistance française à titre posthume (31 mars 1947)



BILLET D'HUMEUR

Serge BARCELLINI, Président Général

du



*Serge Barcellini
Contrôleur Général des Armées (2S)*



Ceci n'est pas un billet d'humeur, mais un élément de souvenir, qui permet aussi de réfléchir.

Le 08 mai 2026, Madame Alice Rufo, Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées et des anciens combattants, a participé aux cérémonies organisées à Sétif en hommage au jeune Bouzid Saal, tué par la police française alors qu'il brandissait un drapeau algérien.

L'histoire est désormais connue. Une première manifestation organisée pour l'indépendance de l'Algérie. Un déchaînement de violences anti-européennes qui fit plusieurs centaines de morts. Une répression sans commune mesure de l'armée, de la police et des Européens. Entre 10 et 15 000 morts. Une mémoire intéressante. Une manifestation très longtemps oubliée, car le FLN n'était pas à la manœuvre et ne souhaitait pas la mettre en lumière.

Un réveil récent et la création d'une association gouvernementale qui font de cet événement le point de départ de la répression de l'armée française contre les combattants de l'indépendance. Cette mémoire est rapidement relayée en France par des médias...

En 2015, j'étais directeur de cabinet du Secrétaire d'État aux anciens combattants, Jean-Marc Todeschini. Nous préparions le 70ème anniversaire des combats de la Libération et de la Victoire du 8 mai 1945. Notre crainte était que ces médias se servent de Sétif pour réduire la portée des actions de mémoire mises en œuvre partout en France. Dès lors, nous avons imaginé une solution : organiser un déplacement du ministre à Sétif, hors de toute demande algérienne et surtout hors de toute cérémonie algérienne. Du 19 au 21 avril 2015, Jean-Marc Todeschini se recueillait à Sétif devant la stèle de Bouzid Saal. Les médias français s'en firent l'écho. Et un mois plus tard, les cérémonies du 8 mai pouvaient être organisées partout en France, en dehors de toute référence à Sétif.





**DÉLÉGATION
DES ALPES DE
HAUTE PROVENCE**

 2 rue des Aires
04220 Corbières
en Provence

 Tél
07 86 10 89 82

 Mail
04@dgsf.fr



Directeur de la publication
Jean-Luc Miola

Crédits photos
Henri Bégliomini

*À nous le souvenir,
à eux l'immortalité*

LA LETTRE MENSUELLE du SOUVENIR FRANÇAIS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

